



## AMAP de Samoï Activité 2025

### Des légumes bio, locaux et de saison

Créée en **2013**, l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne d'une Agriculture Paysanne (AMAP) de Samoï propose des paniers de **légumes bio, locaux** et de **saison** chaque semaine les **jeudis soirs de 18h45 à 19h30** au **Foyer Django Reihnart** d'avril à décembre.

Une quarantaine de variétés de **légumes** et des fraises **en agriculture biologique**, sélectionnées par le maraîcher, sont proposées tout au long de l'année.

Le maraîcher, Marc Faragoni, a grandi à Samoï-sur-Seine. Il s'est installé en 2013 et exploite aujourd'hui 2,5 hectares dont 8 000 m<sup>2</sup> sous serres et le reste en plein champs dans sa ferme La Maraîchère à Augers-en-Brie en Seine-et-Marne à 60 km de Samoï-sur-Seine.

**L'AMAP de Samoï comptait 40 adhérents en 2025.**

**3 tailles de paniers** de légumes sont proposées à partir de **13 euros**

### L'AMAP de Samoï propose aussi

L'AMAP de Samoï propose à ses adhérents de passer commande directement auprès de producteurs locaux et en agriculture biologique tout au long de l'année.

De façon régulière : pain, pommes de terre, pommes et poires, fromages

De façon ponctuelle : compotes, jus de pommes et confitures, lentilles, miel, agrumes, huile d'olives, vanille, noix ...

### Comment en profiter ?

- 1- Adhérer à l'association - 15 euros
- 2- Contractualiser avec les producteurs de son choix
- 3- Pour les légumes, participer à la distribution 6 fois par an
- 4- Récupérer ses produits

### Info et inscription

[terrehappyetgourmandise@outlook.fr](mailto:terrehappyetgourmandise@outlook.fr)

### Qu'est-ce qu'une AMAP ?

Une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) se base sur le partenariat entre un groupe de citoyens (adhérents) et une ferme paysanne qui s'engagent réciproquement.

Les adhérents s'engagent à préfinancer la production, le maraîcher s'engage à assurer ladite production. L'AMAP de Samoï fait partie du réseau AMAP Île-de-France.